

Année XVI

Vol. V

AVRIL-JUIN

N° 61

1937



BVLETIN

DE L'ASSOCIATION MAÇONNIQUE INTERNATIONALE

ORGANE OFFICIEL

VOUÉ A LA FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE

PARAISSANT CHAQUE TRIMESTRE

Rédaction et Administration

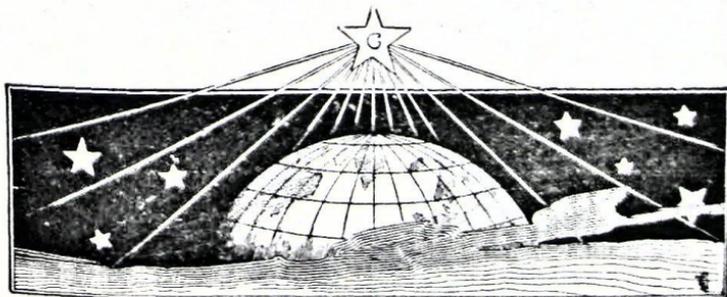
Grand Chancelier : **John MOSSAZ**

20, Rue du Général-Dufour, Genève

Adresse pour la correspondance : Case postale Stand N° 138

Adresse télégraphique : Amitente, Genève

Chèques Postaux 1.3510





Fabrique spéciale de Bijoux et Décorations Maç.
de tous grades et de tous rites - Librairie Maçonnique

V. GLOTON

7, Rue Cadet, PARIS (France) En face le G. O. D. F.

ENVOI franco sur demande du Catalogue H

LA CHAÎNE D'UNION

Revue mensuelle de documentation et d'informations maçonniques

Paraissant le 1^{er} de chaque mois (sauf en juillet et août)

N'est délivrée que sur justification de la qualité maçonnique

Direction et Administration : Gloton, 7, rue Cadet, Paris 9^e

Prix de l'abonnement annuel :

France et Colonies françaises:	30 fr. français
Etranger: Union postale	: 40 » »
Autres pays	: 50 » »
Belgique	: 50 fr. belges

Les abonnements partent du 1^{er} septembre

LE CHATEAU TROMPETTE HOTEL-RESTAURANT

Temple de la Cuisine Régionaliste. — Repas à la carte

Cave réputée — Prix modérés. — Tél. 24.56

5, rue du Château Trompette

BORDEAUX (France)

Librairie Maçonnique Van de Graaf-Dopere

53, Rue Malibran (2^e étage) Tél. 48-70-74 BRUXELLES

CATALOGUE contenant 1800 N^{os} d'Ouvrages Maçonniques et Occultes

ENVOI SUR DEMANDE

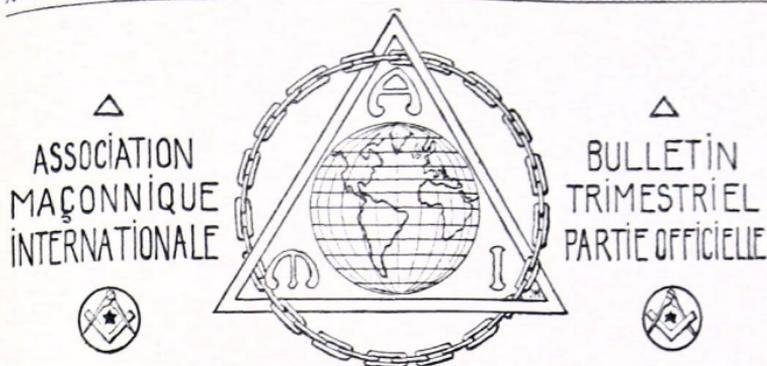


E. LEHMANN & TEISSIER

20, Rue Cadet, PARIS (9^e)

INSIGNES ET BIJOUX MAÇONNIQUES
DE TOUS GRADES

LIBRAIRIE MAÇONNIQUE



Compte rendu de la session du Comité Exécutif

Tenue le 22 mai 1937, au siège des Loges, Byfangweg, 13,
à Bâle (Suisse)

La séance est ouverte à 10 h. 15 sous la présidence du T.[°].
Ill.[°] F.[°] Louis Doignon, Président.

Sont présents :

Comité exécutif

Les TT.[°] Ill.[°] FF.[°]

A. Groussier, G.[°] M.[°] et A. Pouriau du G.[°] O.[°] de France;

G. Chadirat, G.[°] M.[°] adj.[°] de la G.[°] L.[°] de France;

F. Uhlmann, G.[°] M.[°] adj.[°] et S. Frey, de la G.[°] L.[°] Suisse
Alpina;

C. Pierre, G.[°] M.[°] adj.[°] de la G.[°] L.[°] Nationale de Tché-
coslovaquie;

F. Van der Linden du G.[°] O.[°] de Belgique;

L. Daubenfeld, G.[°] M.[°] de la G.[°] L.[°] de Luxembourg;

D. Militchevitch, G.[°] M.[°] et D. Tomitch, de la G.[°] L.[°]
de Yougoslavie;

Félicien Court, du G.[°] O.[°] Espagnol.

Comité consultatif

Les TT.[°] Ill.[°] FF.[°]

L. Doignon, G.[°] M.[°] et J. Maréchal, de la G.[°] L.[°] de France.

Sont excusés :

Comité exécutif

Les TT., III., FF.

M. Poblete Troncoso, actuellement souffrant et qui, pour une période d'une année au moins, va quitter l'Europe pour se rendre en Amérique du Sud;

H. Gliwie, de la G., L., de Pologne;

C. Rodriguez, de la G., L., du Panama;

J. Hiernaux, G., M., du G., O., de Belgique.

Comité consultatif

Les TT., III., FF.

R. Engel, du G., O., de Belgique;

Ch. Magnette, du G., O., de Belgique, en mauvais état de santé;

A. Mille, du G., O., de France.

Le Comité Exécutif charge le F., J. Mossaz d'adresser au F., Ch. Magnette, les vœux de l'A. M. I. pour son rapide rétablissement.

*

* *

Au nom de la G., L., Suisse Alpina, le T., III., F., von Sury, G., M., souhaite la bienvenue aux membres des Comités Exécutif et Consultatif. — Il rappelle que l'un des premiers soucis du Comité Directeur actuel de la G., L., Suisse Alpina, après son élection, fut de resserrer les liens qui l'unissaient à l'A. M. I. en reprenant place au sein du Comité Exécutif.

Si, comme le projet en a été formulé, l'A. M. I. tient son prochain Convent en Suisse, la G., L., Alpina sera heureuse d'accueillir les délégués de toutes les Ob., qui voudront bien s'y faire représenter.

COMMUNICATIONS DU G., CHANCELIER

Le compte rendu de la dernière session du Comité Exécutif tenue le 23 janvier 1937 au siège de la G., L., de France, est adopté sans observation.

Le G., Chancelier fait savoir que le G., O., d'Espagne devait être représenté par les FF., Ceferino Gonzalez, Angelo Riza et Felicien Court. — Les FF., Ceferino Gonzalez et Angelo Riza ne sont pas présents, le F., Felicien Court représentera le G., O., d'Espagne.

Le F.^{.r}. J. Mossaz donne connaissance :

a) d'une lettre de la G.^{.r}. L.^{.r}. du Chili remerciant l'A. M. I. des sentiments qui lui ont été exprimés à l'occasion du décès de son G.^{.r}. M.^{.r}. Rodriguez;

b) d'une lettre du F.^{.r}. Wright (G.^{.r}. L.^{.r}. d'Oregon, U. S. A.) remerciant le G.^{.r}. Chancelier de lui avoir communiqué les résolutions du Convent de Prague et l'assurant, ainsi que l'A. M. I. de ses sentiments les plus frat.^{.s};

c) de lettres des FF.^{.s}. Cowles (S.^{.r}. G.^{.r}. C.^{.r}. juridiction du Sud U. S. A.) et Léo Fischer (Iles Philippines) remerciant l'A. M. I. du rapport sur la « Défense de la Civilisation » qui leur a été adressé;

d) d'une lettre du F.^{.r}. Cyrus Willad, qui s'est aimablement offert de traduire en anglais le rapport du F.^{.r}. C. Pierre sur la « Défense de la Civilisation », traduction destinée aux Ob.^{.s}. anglo-saxonnes;

e) de lettres écrites par la Chancellerie à divers FF.^{.s}. de Roumanie pour obtenir des informations sur les conditions dans lesquelles les travaux maç.^{.s}. ont cessé dans ce pays.

Le Fr.^{.r}. J. Mossaz, rappelle que l'Office de Documentation de l'A. M. I. a envoyé à toutes les Ob.^{.s}. deux exemplaires du message du Conseil Fédéral Helvétique concernant l'initiative dirigée contre la F.^{.r}. M.^{.r}. en Suisse. Le G.^{.r}. Chancelier a attiré l'attention des Ob.^{.s}. sur l'importance de ce message où, pour la première fois, un Gouvernement, après les avoir examinées avec une parfaite objectivité, fait justice des attaques dirigées contre la Franc-Maçonnerie.

RAPPORT ADMINISTRATIF

Le G.^{.r}. Chancelier rappelle qu'il a fait parvenir aux Ob.^{.s}. adhérentes, le Rapport administratif et le Compte rendu financier de l'A. M. I. pour l'année 1936. Il sollicite les observations des membres du Comité.

Le F.^{.r}. Daubenfeld constate que son Ob.^{.r}. n'a pas acquitté sa cotisation pour 1936 ; les comptes de cette Ob.^{.r}. étant arrêtés au 31 décembre chaque année, il va faire le nécessaire pour le règlement de cette dette.

Dans le Rapport administratif, le Fr.^{.r}. Mossaz se plaint de ne pas recevoir d'informations des Ob.^{.s}. soit pour l'Office de Documentation soit pour le Bulletin. Le F.^{.r}. Doignon pense qu'il faudrait peut-être les solliciter lorsque la Presse annonce des événements intéressant notre Ordre. Pour cela, il conviendrait que l'A. M. I. s'abonnât à l'Argus de la Presse qui lui fournirait une documentation qui lui manque parfois.

Le F. . Mossaz n'est pas opposé à cet abonnement mais il souhaiterait que les événements maç. . lui soient rapportés directement par les Ob. . et non par une presse qui les déforme trop souvent.

Il rappelle, à titre d'exemple, une information inexacte selon laquelle la plupart des généraux rebelles espagnols appartiendraient ou auraient appartenu à la Franc-Maç. . et qu'il eût été imprudent de reproduire dans les communications de l'Office de Documentation.

Sans accorder une confiance absolue aux informations de presse, il est cependant utile de les connaître, ne serait-ce que pour savoir ce qui se dit de la Maç. . dans le Monde, aussi le Comité Exécutif se montre-t-il favorable à l'abonnement de l'A. M. I. à ce service de Presse.

Il est en outre décidé que la Chancellerie rappellera aux Ob. . qu'elles doivent la renseigner régulièrement sur les événements maç. . qui se déroulent dans leur pays.

Toujours à propos du rapport administratif, le F. . Doignon insiste auprès du F. . Mossaz pour qu'il sollicite le plus possible des collaborations pour son Bulletin. Il pense qu'il doit être facile d'obtenir de la part de Maçons écrivains des articles d'information ou de doctrine. Cette collaboration, en ajoutant à l'intérêt de notre publication, faciliterait certainement l'obtention de nouveaux abonnements. Il serait bon que le Bulletin rendit compte des livres maç. . ou parlant de la Maç. . qui paraissent dans le monde entier. Des notices bibliographiques pourraient être sollicitées des auteurs maç. . qui seraient d'autant plus heureux de les donner qu'ils trouveraient intérêt à la publicité ainsi faite à leurs ouvrages. On pourrait aussi trouver de nouvelles ressources dans l'annonce de ces ouvrages et dans leur vente.

Le F. . Mossaz explique ce qu'il a déjà fait dans ce domaine. Malheureusement les collaborations bénévoles sont beaucoup moins faciles à obtenir qu'on ne le croit. On aurait du reste tort de penser que les communications concernant la vie intérieure de l'A. M. I. soient sans intérêt pour les abonnés car ceux-ci y attachent au contraire une très grande importance.

Le Comité Exécutif fait confiance au G. . Chancelier pour qu'il tienne compte dans la plus large mesure possible des suggestions présentées.

Le G. . Chancelier signale l'activité déployée par le F. . Magnette en faveur du Bulletin de l'A. M. I. Une circulaire adressée par ses soins aux maçons belges, en date du 26 mars dr., a déjà provoqué 40 abonnements. Aussi le F. . Mossaz envisage-t-il l'impression d'un appel sollicitant des abonnements, appel qui pourrait être mis à la disposition des Ob. . On suggère également l'impression d'une affiche qui pourrait être apposée en permanence dans le parvis des Temples des ob. . adhérentes, invitant les FF. .

qui désirent se tenir au courant de la vie maç. internationale à s'abonner au Bulletin. Le F. Mossaz s'informerá de la dépense que pourrait entraîner cette impression.

Le G. Chancelier fait savoir que le rapport général sur le thème d'étude de la « Défense de la Civilisation » a été envoyé en espagnol à toutes les Ob. de langue espagnole et en anglais à toutes les Ob. de cette langue.

— Sous réserve de ces diverses observations, le rapport administratif présenté par le G. Chancelier, est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU FINANCIER

Le compte rendu financier est également adopté à l'unanimité sans observation.

REINTEGRATION

— Le G. O. d'Haïti ayant payé une partie de ses cotisations arriérées, le G. Chancelier propose que cette Ob. soit réintégré au sein de l'A. M. I. dès qu'elle aura versé le solde.

Il en est ainsi décidé à l'unanimité.

— Le G. Chancelier fait savoir que la G. L. régionale de Catalogne a proposé de payer la dette de la G. L. espagnole. Le F. Mossaz n'a pas cru devoir accepter ce règlement sans en référer au Comité Exécutif. Celui-ci estime qu'il serait beaucoup plus normal que la G. L. régionale de Catalogne adresse à la G. L. d'Espagne les fonds qu'elle voudrait faire parvenir directement à l'A. M. I.

— Le Comité Exécutif décide en outre, que la situation financière des Ob. espagnoles sera examinée lorsque la situation politique de leur pays leur permettra de travailler dans des conditions normales.

— A propos de l'Espagne, le F. Doignon donne connaissance d'une lettre qu'il a reçue de la G. L. espagnole dont le siège est toujours à Madrid, mais qui a renouvelé complètement le cadre de ses grands officiers.

Le F. Chancelier déclare n'avoir pas encore reçu l'avis de ce changement.

— Le F. Mossaz fait savoir qu'il n'a pas reçu de réponse de la G. L. de Cuba sur la fausse interprétation qu'elle avait donnée à la communication de la G. Chancellerie. Il demande qu'on accorde encore un nouveau délai d'un mois à la G. L. de Cuba, après quoi, faute d'une réponse satisfaisante, l'exclusion sera définitive. Adopté à l'unanimité.

— Le F. Doignon constate, non sans regret, qu'il a fallu avoir recours à la menace de l'exclusion pour obtenir de certaines Ob. qu'elles s'acquittent de leur dette.

CANDIDATURE

Le F. . Mossaz fait savoir qu'aucun dossier de candidature n'est complet.

— La G. . L. . de Colombie, siégeant à Bogota au sein de laquelle une scission s'était produite, semble s'être reconstituée avec l'aide de la G. . L. . de Barranquilla et grâce à l'intervention du T. . C. . F. . Baena. Dès que la Chancellerie aura reçu confirmation de cette reconstitution, elle sera autorisée à communiquer aux Ob. . que la demande d'adhésion de la G. . L. . de Colombie siégeant à Bogota est prise en considération.

— La G. . L. . de Colombie de Carthagène, qui avait exprimé le désir de reprendre sa place au sein de l'A. M. I., n'a plus donné de nouvelles à ce sujet.

— A propos de la candidature de la G. . L. . du Danemark, il est rappelé qu'à la dernière séance du Comité Exécutif, il avait été annoncé que la G. . L. . de France délivrerait sans doute à la G. . L. . du Danemark une patente de constitution.

Pour des raisons diverses — qui n'entachent en rien d'ailleurs la parfaite régularité de la G. . L. . du Danemark, mais qui sont plutôt d'ordre extérieur — la G. . L. . de France, après examen, a décidé d'ajourner la délivrance de cette patente.

Le Comité enregistre cette communication qui ne lui permet pas d'envisager, pour l'instant, l'admission de la G. . L. . du Danemark.

SECOURS AUX FF. .-MM. . ESPAGNOLS

Le G. . Chancelier fait savoir qu'il a vainement essayé de faire fonctionner l'organisation des secours mag. . aux FF. . espagnols. Cependant Frs. s. 800.— ont déjà été versés par la G. . L. . Yougoslavia, Frs. s. 500.— ont été annoncés de la part de la G. . L. . Nationale de Tchécoslovaquie, qui promet d'arriver ultérieurement à une somme supérieure. La G. . L. . de France annonce une souscription importante et la G. . L. . du Chili enverra 15.000.— pesos. Un important envoi est annoncé par le G. . O. . de l'Uruguay. L'A. M. I. va donc disposer d'un capital assez important, mais les Ob. . espagnoles ne nous fournissent pas les précisions qu'on attend d'elles pour l'utilisation des fonds recueillis.

Le F. . Doignon, président, rend compte des conversations qu'il a eues avec le F. . Angel Rizo, G. . M. . du G. . O. . d'Espagne et le F. . Martinez Barrio, Président des Cortès. Il a été convenu avec le F. . Rizo que la répartition des secours se ferait par l'intermédiaire d'un Comité mixte désigné par les deux Ob. . espagnoles qui auraient entre elles des pourparlers à ce sujet.

La G. L. espagnole aurait désigné le F. Cesar Gonzalez pour la représenter, mais le G. Chancelier n'en a pas encore été informé officiellement.

Le F. Doignon fait savoir que la G. L. de France a déjà expédié plusieurs camions de vivres et de vêtements. Elle a recueilli près de Frs. s. 10.000.— et 25 de ses membres sont prêts à recueillir chacun un enfant de maçon espagnol.

On propose qu'il soit établi une distinction dans l'urgence de l'aide à apporter à nos FF. Il faudrait d'abord recueillir les orphelins de maçons et subvenir à leurs besoins, ensuite secourir les veuves de maçons, puis venir en aide aux FF. et aux familles de FF. que la guerre civile a contraints de s'expatrier.

— Le Comité approuve le G. Chancelier dans ses démarches et, dans son attitude. Il l'engage à poursuivre ses négociations avec les Ob. espagnoles pour aboutir à l'utilisation des fonds recueillis conformément aux propositions ci-dessus.

THEME D'ETUDE DU CONVENT DE 1938

Le F. Mossaz pense que l'A. M. I. doit se consacrer à une tâche qui portera des fruits dans l'avenir.

La Franc-Maçonnerie, dit-il, est basée sur les Constitutions d'Anderson de 1723 qui sont transgressées par quelques Ob., mutilées par d'autres et que certaines interprètent d'une façon purement formaliste. L' A. M. I. pourrait en faire une étude approfondie et leur donner une interprétation qui réponde aux conceptions modernes de la vie. Il ne s'agirait pas de rédiger une charte nouvelle de la Maç., mais de confronter l'ancienne charte avec les besoins spirituels de notre temps.

Cette idée paraît intéressante mais divers FF. ne croient pas qu'elle soit opportune. Soulever des questions de doctrine maç. en confrontant la réalité avec les Constitutions d'Anderson ne pourrait aboutir qu'à souligner davantage les différences qu'on observe entre les diverses maçonneries nationales. Si nous devons justifier l'existence de l'A. M. I., ce n'est pas en revisant les textes fondamentaux de l'Ordre qu'il faut le faire, mais en mettant en valeur ce que nous avons réalisé pour le rapprochement des Obédiences.

Ils préféreraient inscrire à l'ordre du jour du Convent de 1938 un sujet permettant un effort de rapprochement au lieu d'une révision qui susciterait des méfiances. On propose l'étude des caractéristiques des Maç. dites « latines » et de celles dites « anglo-saxonnes et scandinaves », afin de rechercher les moyens de les rapprocher.

L'expérience nous a enseigné qu'il valait mieux ne pas chercher à définir trop rigoureusement les principes sur lesquels s'appuie la Maçonnerie. Le second projet paraît préférable. C'est d'ailleurs un thème analogue qui sera soumis aux discussions du Con-

grès de la Ligue de F. M. qui se tiendra à Paris en septembre 1937.

On fait observer qu'en réalité les deux sujets proposés sont très près l'un de l'autre. La recherche des caractéristiques des Maç. anglo-saxonnes et des autres Maç. aboutirait en fait à souligner leurs divergeances et à porter un jugement sur elles, ce que précisément on tient à éviter. La deuxième formule proposée peut présenter le danger qu'offre le premier ; ce qu'on désire, c'est écarter l'idée d'une révision pour rechercher uniquement les points de contact qui existent entre les diverses Maçonneries nationales.

Le thème suivant est finalement adopté pour être soumis à l'étude des Ob. en vue du Convent de 1938 :

« Recherche des possibilités et des moyens de rapprochement entre les diverses puissances maç. régulières du Monde ».

HISTOIRE DE L'A. M. I.

Le F. Mossaz présente le canevas de la notice historique qu'il rédigera à l'occasion du XV^{me} anniversaire de l'A. M. I. et demande le préavis du Comité Exécutif.

Contrairement à l'avis d'un des délégués, le F. Mossaz ne pense pas qu'on puisse ni qu'on doive renoncer au récit des diverses phases par lesquelles la F. M. a passé avant d'aboutir à la création de l'A. M. I.

Il faut bien faire comprendre que l'A. M. I. n'est pas une création spontanée. Bien entendu la présentation des faits sera très objective ; la vérité historique étant respectée, le récit ne peut donner lieu à aucune critique.

Un F. rappelle que la brochure qu'on se propose d'éditer doit servir à la propagande de l'A. M. I. Il faut donc, pour qu'elle soit lue, qu'on ne l'alourdisse pas d'une longue partie historique. Ce qui importe c'est de démontrer qu'au lendemain de la Guerre, toutes les Ob. ont éprouvé la nécessité de rendre la solidarité maç. plus efficace.

Un autre F. voudrait qu'il y fut rappelé que la création d'une Fédération maç. universelle a suivi ou accompagné la pensée lancée en pleine guerre par le Président Wilson, d'organiser une Société universelle des Nations.

Après une longue discussion le Comité Exécutif décide de faire confiance au F. Mossaz pour la rédaction de la notice conformément au projet qu'il a soumis étant entendu que, dans la partie historique — très objective et aussi courte que possible — il évitera tout ce qui pourrait éveiller des susceptibilités.

Un F. demande si la lettre signée par un certain nombre d'Ob. pour être adressées au Président Roosevelt, a pu être acheminée et quelle réponse lui a été faite ?

Le F. Doignon répond que la G. L. de France l'a faite parvenir au Président Roosevelt. Aucune réponse n'a encore été faite à cette communication, mais elle est encore assez récente et il est certain que le F. Président Roosevelt, tiendra à en accuser réception.

DIVERS

Le F. président exprime l'émotion qu'ont éprouvé les maçons de tous pays à l'annonce de la dissolution de la G. L. de Roumanie et plus encore des conditions singulières dans lesquelles cette dissolution a été prononcée. Une délégation de la dite G. L. s'est rendue au Palais du Très Saint Patriarche de Bucarest et au cours d'une séance solennelle à laquelle avait été conviés par le Patriarche roumain les archevêques gréco-catholiques et catholiques romains, le F. Jean Pangal a donné connaissance d'un document par lequel la G. L. de Roumanie prononçait sa dissolution afin, disait-il, d'affirmer par ce sacrifice, la fidélité de la Maçonnerie roumaine envers la royauté, la nation et l'église chrétienne.

Il importe que l'A. M. I. prenne acte de cette démarche pour le cas où ceux qui s'y sont associés prétendraient reprendre leur place au sein de la Maçonnerie Internationale.

Le Comité Exécutif est convaincu qu'il s'agit là d'une initiative personnelle du F. Pangal. En présence de ces faits il est décidé que la demande d'admission de la G. L. de Roumanie au sein de l'A. M. I. est considérée comme nulle et non avenue.

Le F. Doignon signale que le F. Ceferino Gonzalez, G. M. du G. O. d'Espagne, vient de publier une petite brochure sous le titre de « La Franc-Maçonnerie Universelle en face de la grande tragédie de l'Espagne ».

En réalité, le F. Cef. Gonzalez se borne à signaler les manifestations de sympathie de 5 ou 6 Ob., de quelques LL. disséminées dans le monde et d'une vingtaine de francs-maçons. Les lacunes du travail du F. Cef. Gonzalez font regretter que l'auteur n'ait point pris conseil de quelques maçons qualifiés avant de le publier.

FIXATION DE LA PROCHAINE SESSION

Le F. Militchevitch avait reçu mandat de son Ob. d'inviter le Comité à Belgrade, mais pour des raisons d'ordre général, il estime préférable de renvoyer à plus tard une réunion en Yougoslavie.

Le F. Doignon propose de profiter de l'Exposition Universelle pour tenir cette session à Paris. Cette proposition est adoptée.

Le Comité Exécutif se réunira donc dans la Capitale française le dimanche 26 septembre 1937 après-midi et lundi 27 au matin.

Les travaux sont suspendus à 18 heures.

Genève, le 30 juin 1937.

Le G.°. Chancelier :

J. MOSSAZ.

Thème d'étude du Convent de 1938

L'intérêt considérable qu'ont suscité dans le monde maç.° les rapports et les résolutions ayant trait aux études précédemment soumises aux Convents de notre Association, a engagé son Comité Exécutif à persévérer dans cette voie en proposant à chacun de nos Convents ordinaires l'examen d'une question d'ordre maç.° général.

Le sujet qui sera soumis au Convent de 1938 est le suivant :

« Recherche des possibilités et des moyens de rapprochement entre les diverses Puissances maçonniques régulières du monde ».

Toutes les GG.° LL.° du monde ont été priées de collaborer à ce travail par l'envoi de mémoires exposant leur point de vue sur cette question dont il n'est pas besoin de souligner l'importance ni l'actualité. Les Loges, les FF.° MM.° et plus particulièrement les abonnés et les lecteurs du Bulletin que le sujet intéresse sont invités à apporter leur pierre à l'édifice.

Les mémoires devront parvenir avant fin mars 1938 à la G.° Chancellerie de l'A. M. I. qui les recevra avec reconnaissance.

Ces travaux feront l'objet d'un rapport général qui sera transmis en temps opportun à toutes les Obédiences membres de l'A. M. I. de façon à ce que, de la discussion qui s'ouvrira au Convent de 1938, puissent découler les résultats les plus profitables à l'Universalité maç.°.

Le G.°. Chancelier :

J. MOSSAZ.

Avis officiels

PUBLICATIONS

I. Bulletin. — Nous rappelons à nos abonnés, qui ne l'ont pas encore fait, qu'il est temps d'acquitter le montant de leur abonnement pour l'année courante. En remplissant cette formalité dès maintenant, ils nous éviteront le travail aussi fastidieux qu'onéreux d'une seconde réclamation.

Nous serions reconnaissants aux FF. . qui nous adressent le montant de l'abonnement de leur loge de bien vouloir l'indiquer de façon précise. Il arrive fréquemment que des mandats ont été émis par des FF. . MM. . qui ne figurent pas sur la liste de nos abonnés et qu'il nous est fort difficile d'en attribuer le montant à la loge intéressée.

La Rédaction du Bulletin fait un pressant appel à la bonne volonté de nos lecteurs pour obtenir d'eux soit des articles rentrant dans le cadre de notre Revue Maçonnique soit des communications à insérer sous la rubrique des Petites Nouvelles.

II. Autres Publications. — Consultez la liste des ouvrages figurant aux dernières pages du présent Bulletin.

PUBLICITE

Apportez votre concours à l'œuvre de l'A. M. I. en nous procurant des annonces !

La publicité dans notre Bulletin est efficace, elle intéresse surtout les FF. . Hôteliers, Restaurateurs, Libraires, les Agences de voyages et d'assurances, les Instituts d'éducation, etc.

Voici le tarif de ces annonces :

	1 page	1/2 page	1/4 page	1/8 page
frs. ss.	80	40	20	10

Pour deux ou trois insertions, réduction de 20 %.

Pour quatre insertions réduction de 25 %.

D'autres conditions peuvent être faites dans des cas spéciaux.

DIVERS

Propriété intellectuelle. — L'autorisation de reproduire les articles et informations contenues dans notre « Bulletin » est accordée exclusivement aux journaux et revues maçonniques. Tout



emprunt fait, par d'autres organes, sans notre autorisation, sera poursuivi selon la loi.

Adresses à retenir. — Siège et bureaux de la Chancellerie : 20, Rue du Général Dufour, Genève.

Adresse pour la correspondance. — Case postale Stand, 138, Genève.

Adresse télégraphique : Amitente, Genève.

Chèques postaux : N° I. 3510.

Le G. l. Chancelier :

J. MOSSAZ.

Liste des Dons reçus par la Chancellerie

du 1^{er} janvier au 31 mars 1937

F. J. Reelfs, Genève	frs. ss.	20.—
C. F. Willard, San Diégo	» »	21,50
Ch. Magnette, Liège	» »	147,70
F. Spielmann, Lausanne	» »	20.—
Total	» »	209,20

du 1^{er} avril au 30 juin 1937

Loge l'Amitié, Courtrai	frs. ss.	16.—
G. l. Nationale de Tchécoslovaquie	» »	83,50
Divers	» »	15,50
Total	frs. ss.	324,20

En remerciant nos généreux donateurs, nous espérons que leur exemple sera suivi par un nombre toujours plus grand de loges et de FF. l.

Le G. l. Chancelier :

J. MOSSAZ.

Elections de Dignitaires

au sein des Obédiences de l'A. M. I.

Grande Oriente del Uruguay à Montévidéo

Exercice 1937-1938

Grand Maître	T. . Ill. . F. .	Dr. Luis Scandroglio
G. . M. . adj. .		Ing. José Mauthone Falco
1 ^{er} G. . Surv. .		Col. Gualberto Bolani
2 ^{me} G. . Surv. .		Francisco Marques
Grand Secrétaire		Cap. de vaisseau José Aguiar
Grand Trésorier		Carlos Gutiérrez Roji

REVUE MAÇONNIQUE

Les informations qui paraissent sous cette rubrique n'ont d'autre but que de renseigner nos lecteurs sur les faits intéressants de la vie maçonnique internationale.

L'A M. I. n'assume aucune part de responsabilité dans la publication de ces articles.

SYMBOLISME ET HARMONIE

Le symbole, objet physique ayant une signification morale, a son origine dans la plus haute antiquité ; le symbolisme est l'état primitif de la langue, dans lequel les idées, les principes sont exprimés.

Les mythes les plus anciens sont des narrations ayant le symbolisme comme base et moyen d'expression ; les mystères antiques reposaient entièrement sur le symbole ; la Bible même ne peut être lue et comprise que dans sa forme symbolique.

Plus tard, le progrès aidant, les hommes ont songé à fixer les idées, les principes acquis grâce au symbolisme.

Ainsi est né le dogme, dont le but est de fixer et rendre définitifs les biens conquis par les longues méditations ; le symbolisme

•

est même tombé dans un certain discrédit ou oubli, plus ou moins volontaire, dont d'ailleurs on est revenu.

Le dogmatisme est et restera toujours une entrave mise à l'essor de la pensée ; une langue, si perfectionnée soit-elle, est insuffisante à l'expression des spéculations spirituelles ; la parole, d'essence purement matérielle, mettra toujours une limite à l'essor de l'esprit.

Il n'en est pas de même du symbole, qui ouvre le champ à tous les envols de la pensée.

Cependant, les limites proposées par les dogmes ne sont pas nécessairement étroites ; elles peuvent même être si larges que beaucoup d'hommes n'atteindront jamais ces limites et pourront même se sentir un peu perdus ou en état d'infériorité, voire se décourager et dire, ce que d'ailleurs on entend souvent : « Non... ceci est trop pour moi ».

Mais, pour un grand esprit, les dogmes finiront toujours par constituer une barrière qu'il ne franchira qu'au prix de la révolte ou ne renversera qu'en soulevant l'étonnement et la réprobation.

Le symbolisme, au contraire, donne à chacun sa chance ; chacun en profite dans la mesure où ses facultés le lui permettent, s'élevant chaque jour sans jamais atteindre un plafond mais cependant sans éprouver de sentiment d'infériorité ou d'insuffisance.

Le savant comme le primaire atteignent au maximum de leurs possibilités et ce maximum échappe à toute mesure.

C'est peut-être une des raisons qui donne à notre ordre le sens de l'égalité.

Les images, les représentations, si riches en significations plus ou moins cachées, font du symbolisme une mine inépuisable à laquelle chacun, du plus grand au plus humble, peut puiser sans compter ; et même, particularité unique, plus on puise à cette mine, plus elle s'enrichit.

Le symbolisme est un chemin qui conduit du rationnel à l'irrationnel, de l'intellectuel au spirituel ; il agit et parle en dehors et à côté de la valeur intellectuelle, seule compte la valeur spirituelle ; c'est une question d'âme plus que de savoir.

Pour cette raison, des hommes éminents, de grands savants aussi bien que d'autres de très modeste savoir, sont également à l'aise dans un milieu d'études symboliques et s'y sentent très près les uns des autres. D'autant plus près qu'aucune question de supériorité ou de préséance ne les préoccupe, aucune question d'ordre matériel ou mondain ne les divise ; seul, le perfectionnement spirituel de chacun est en cause ; et là, toute pensée, tout soupçon d'orgueil ou d'égoïsme doit être banni ; car, travailler à son perfectionnement personnel est le meilleur moyen de servir l'humanité, l'homme imparfait ne pouvant être qu'un serviteur imparfait de l'univers.

Les contempteurs du symbolisme en général et de la Maçon-

nerie en particulier ne veulent pas, ou ne peuvent pas reconnaître, la hauteur morale de notre ordre, pensant que vivre religieusement, c'est se conformer aux préceptes de telle ou telle confession, se plier à l'enseignement de tel principe bien établi ou à tel dogme rigide, en accord avec une morale officielle. Alors que « vivre religieusement », c'est tout simplement travailler à son perfectionnement spirituel, meilleur moyen d'arriver à la connaissance supérieure et par là contribuer à l'harmonie universelle.

Dans cet état d'esprit, le chercheur fait d'ailleurs abstraction de toute idée de critique, s'interdit la condamnation des diverses religions, ne les considérant que comme des expressions incomplètes de la sagesse divine ; il se contente de les étudier en essayant de les compléter pour sa propre édification.

En maçonnerie, comme dans l'antiquité grecque déjà, et même bien avant, ceci se résume dans cet impératif : « Connais-toi toi-même », que nous traduisons simplement par « le travail de la pierre brute », travail dont nous faisons à juste titre le centre de tous nos efforts.

La beauté, l'harmonie des proportions du temple que nous nous proposons d'édifier étant naturellement basées sur la qualité des pierres employées et sur la façon qui leur sera donnée, c'est un travail ardu que bien des fois l'on remet en chantier avant d'en tirer quelque satisfaction, mais le résultat escompté vaut que l'on y emploie toutes ses forces. Cette nécessité de se « connaître soi-même » peut paraître bizarre à qui aborde ces problèmes pour la première fois car, à priori, il pense que s'il est une personne au monde qu'il connaît bien, c'est lui-même. Mais, à la réflexion et après maintes méditations, il s'aperçoit qu'il va peu à peu de découvertes en découvertes, pas toujours agréables, souvent même décevantes. A la vérité, le travail est ardu et le succès ne se manifeste pas facilement et surtout pas au premier effort.

D'ailleurs plus d'un se trompe et perd son temps en efforts de peu de rendement, car la pierre brute est souvent dissimulée au regard par cette autre pierre — généralement de dimension impressionnable — de qualité douteuse et peu propre à une construction soignée : l'illusion.

Combien l'ont taillée et polie longuement, avec une assiduité d'ailleurs louable, sans se douter de leur erreur. Cependant, la persévérance aidant et l'illusion soigneusement écartée, le travail s'élabore et, toute peine méritant salaire, la récompense pour l'effort accompli survient bientôt sous forme d'une certaine tranquillité d'âme, d'une quiétude, d'une paix intérieure.

Lorsque l'on se connaît mieux soi-même, on s'aperçoit que l'on connaît aussi mieux les autres et ces deux connaissances jointes créent une atmosphère de compréhension, de douce indulgence, qui n'est rien moins que le commencement de l'amour du prochain. Alors, bien des opinions se modifient, s'élargissent, on voit plus

grand, plus profond, et plus haut surtout ; ne heurtant plus de front le contradictoire éventuel, on se place au-dessus de lui sans qu'il s'en doute, et même sans que l'on s'en doute soi-même ; on l'éclaire, on concilie les divergences et bien souvent on amène à soi l'être le plus opposé.

Ceci explique pourquoi les maçons, dans toutes les sociétés dont ils font partie, sont si fréquemment appelés à occuper des postes d'honneur ; inconsciemment et souvent contre son gré, on reconnaît en eux des hommes de bons conseils et de bonne compagnie.

La pratique du symbolisme, par la méditation qu'elle engendre, par l'effort de pensée qu'elle demande, et aussi par la tournure d'esprit qu'elle donne, est susceptible, plus qu'aucune religion, plus qu'aucune philosophie, de créer cette élévation de pensée qui place l'homme au-dessus des contingences matérielles et purement terrestres.

Elle lui permet d'entrevoir, ou tout au moins de soupçonner l'incommensurable grandeur, la rayonnante beauté, l'inexprimable harmonie de la puissance éternelle et divine.

Alors jetant un regard en arrière, le Maçon mesurant le chemin parcouru pensera avec émotion au moment de son initiation ; à ce qu'il était avant ; à ce qu'il est devenu depuis.

Passant en revue de nombreux symboles si divers qui, dans leur richesse d'enseignement se complètent si bien les uns les autres et formant un tout inséparable, sa méditation l'amènera avec émotion à la colonne d'harmonie, précieuse sans doute et même d'une valeur inestimable, mais qui ne sera que le symbole de la véritable harmonie qui règne en lui-même.

Alors ayant créé l'harmonie au plus profond de son cœur il prendra conscience de celle des choses ; il sentira qu'il est lui-même partie intégrante de l'harmonie universelle.

Il connaîtra la félicité suprême, celle de vivre la seule vie vraiment belle : celle de l'esprit.

E. KNODEL.

A PROPOS DE LA DERNIÈRE SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

A l'occasion de sa réunion à Bâle le 22 mai dernier, le Comité Exécutif de l'A. M. I. a été l'objet de la sollicitude frat. du Comité Directeur de la G. L. Suisse Alpina et des Off. des LL. bâloises.

Le T. . Ill. . G. . M. . Dr. von Sury qui assistait à la séance du Comité Exécutif, souhaila en termes chaleureux, au nom de la G. . L. . Suisse Alpina, la bienvenue aux délégués de l'A. M. I., les assurant de l'intérêt porté à notre Association par son Obédience qui fut l'instigatrice de cette œuvre d'entente fraternelle. Il rapela que dès la nomination de la G. . Maîtrise bâloise, la G. . L. . Suisse Alpina a accepté de réoccuper au sein du Comité Exécutif le siège qu'elle avait abandonné en 1932. La G. . L. . Suisse Alpina, fidèle à son histoire, affirme une fois de plus sa volonté d'établir entre les Puissances maçonniques par l'A. M. I. et entre les FF. . MM. . par la L. U. F. des liens de plus en plus étroits et fraternels.

Une agape offerte par la G. . L. . Suisse Alpina réunissait à midi, les membres de son Comité Directeur et ceux du Comité de l'A. M. I.

Au cours de cette agape, le T. . C. . F. . C. F., porte-parole de la G. . L. . Suisse Alpina, prononça l'allocution suivante :

Très chers Frères,

Vous vous êtes réunis à Bâle à une époque où s'affirme le bien-fondé de la pensée de Nietzsche :

« La foule ne sait guère apprécier ce qui est réellement grand, « c'est-à-dire ce qui crée. Mais elle a un penchant marqué pour les « manifestations éclatantes des acteurs et des comédiens ».

Au nord comme au sud nous voyons parader des jongleurs au regard fixe et au bras levé, dont les traits, artificiellement tendus, respirent le fanatisme et dont la bouche répète inlassablement les mêmes phrases comme un orgue de « Barbarie » ressassant toujours les mêmes airs.

La foule se plaît à entendre ces bouffons ; elle se laisse subjuguier par les grands mots de *Race*, de *Sang*, de *Nationalité* et ne se rend pas compte qu'elle renie ainsi de grands principes qui ont une valeur universelle, au nombre desquels se trouve celui qui ne connaît point de frontières : le *Principe humanitaire* de la *Franc-Maçonnerie*.

Jamais encore, depuis leur déclaration triomphale, les imprescriptibles *Droits de l'homme* n'ont été aussi combattus qu'aujourd'hui. Jamais encore le terme « *International* » n'a été à un tel point déconsidéré que des Francs-Maçons redoutent même de l'employer, prouvant par là qu'ils sont incapables de distinguer le périssable de l'impérissable. Car, toutes les barrières, même celles qui sont artificiellement élevées entre les peuples, sont l'œuvre d'une époque déterminée ; elles cessent d'être infranchissables au cours du développement infini de l'humanité.

C'est cette conviction qui fait que nous, Francs-Maçons, ne saurions être détournés de notre mission réconciliatrice des peuples. Elle fait partie intégrante de notre être. C'est précisément

à vous, mes Frères, qui appartenez à la direction de vos Grandes Loges et à celle de l'A. M. I., qu'il appartient d'abattre les cloisons de caractère temporaire qui s'élèvent encore entre les Francs-Maçonneries et qui séparent les peuples, préparant par là, le terrain propice à l'épanouissement futur de la civilisation.

Je lève mon verre à votre santé et à la réussite de votre entreprise !

La L. Freundschaft und Beständigkeit, la doyenne des loges bâloises (fondée en 1808) avait organisé une Tenue blanche à laquelle le Comité Exécutif fut prié d'assister. Ce fut, sous la présidence du Vén. M. Wirth — G. Secrét. de la G. L. Suisse Alpina — une de ces magnifiques cérémonies dont nos FF. suisses ont le secret et où tout concourt à donner au rituel le maximum de puissance émotive. Une colonne d'harmonie digne de la réputation de mélomanes que se sont justement acquise les Bâlois nous tint sous le charme de ses productions vocales et instrumentales. Puis le F. Orat. de l'At., dans un apologue spirituellement présenté sous la forme d'un dialogue entre un F. M. et son épouse, exposa de façon lumineuse, aussi profitable aux initiés qu'aux charmantes et nombreuses Sœurs réunies au Temple du Byfangweg, ce qu'est la F. M., ce qu'elle n'est pas et ce qu'elle doit être.

Cette cérémonie terminée un grand banquet blanc nous rassembla dans la salle des fêtes du Restaurant du « Zoo » où, après quelques brèves allocutions, un programme de variétés se déroula suivi d'un bal qui — nous dit-on — ne prit fin que quelques instants avant l'aube.

Le lendemain, dimanche 23 mai, le Comité Exécutif ayant été invité à une Tenue Solemnelle organisée en son honneur par la R. L. Tolérance et Concorde de Mulhouse, nous nous retrouvions presque au complet au milieu des FF. de cet Or. et des délégués des diverses LL. de la région. De nombreux FF. bâlois étaient présents aux côtés de FF. délégués représentant les loges de Bienne, Châlon s/Saône, Belfort, Nancy et Vesoul.

La Tenue fut ouverte sous le maillet du Vén. M. J. J. Dreyfus. L'introduction des visiteurs, selon les formes traditionnelles, lui fut occasion pour adresser à chacun d'eux des paroles de bienvenue. Après quoi la parole étant donnée au T. Ill. F. L. Doignon, Président du Comité Exécutif, lequel après avoir exprimé à ses collègues la satisfaction de les accueillir en sa qualité de G. M. de la G. L. de France dans un Temple mag. français, prononça une allocution dont nous extrayons ce qui suit :

Maintenant, puisque j'ai l'insigne privilège de présider cette cérémonie consacrée à la glorification de l'universalité maçonnique, je voudrais, en peu de mots, vous dire de quels efforts, de quelle longue patience, l'Association Maçonnique Internationale

est le résultat. Ce sera, si vous le voulez bien, un hommage à la longue lignée de ceux qui se sont faits les pionniers de l'idée maçonnique internationale.

Il y a toujours eu une unité spirituelle de la Maçonnerie dans le monde. Les Maçons opératifs, ceux qui ont construit les cathédrales étaient cosmopolites autant que nous pouvons l'être aujourd'hui. Groupés en corporations, ils parcouraient l'Europe, suivant les nécessités du métier. Mais il n'existait alors entre les Loges aucun lien national et, à fortiori international.

Les organisations maçonniques nationales ne prennent vraiment forme qu'après la constitution de la Grande Loge d'Angleterre. Elles ont des rapports entre elles, mais elles ne songent nullement à se fédérer. L'idée est inconcevable à l'époque. Non pas que le sentiment national fut plus marqué. Il l'était peut-être moins qu'aujourd'hui. Mais la Maçonnerie spéculative est alors dans sa pureté originelle. Elle ne songera à s'organiser internationalement que le jour où elle sera divisée. Ce n'est pas là un paradoxe. Tant que les différences nationales restent à peine marquées, le besoin d'un lien fédéral n'apparaît pas. La Maçonnerie est partout semblable à elle-même. Les seules oppositions qui se révèlent dans son sein sont celles qui marquent les différences de rites et elles se manifestent surtout sur le terrain national. Si donc des Frères de différents pays s'assemblent au XVIII^e siècle, au Congrès des Gaules en 1778, et au Convent de Willemsbad en 1782, ils ne représentent qu'eux-mêmes, et non les obédiences, et leur seul souci est de découvrir l'origine de la Maçonnerie, encore toute enveloppée de mystère et de légende.

La première tentative pour assembler les Maçonneries nationales est assez récente. Elle date de 1889. C'est l'année de l'Exposition universelle de Paris. C'est aussi l'anniversaire de la Grande Révolution Française. Deux excellentes occasions pour organiser une vaste manifestation des forces maçonniques du monde. C'est le Grand Orient de France qui en prend l'initiative et qui prépare avec soin ce rassemblement. L'un des Maçons qui s'y consacre avec le plus de cœur n'est autre que le F. Paul Doumer, alors membre du Conseil de l'Ordre, qui devait mourir si tragiquement assassiné comme Président de la République.

Toutes les Obédiences du monde furent conviées à ce Congrès.

On devait y exposer l'histoire de la Franc-Maçonnerie universelle, ses doctrines, ses œuvres. Ce devait être un événement capital. A la vérité, le nombre des délégations fut assez réduit. On vint seulement de Belgique, de Grèce, de Suisse, de Hongrie, d'Italie, d'Espagne et de Portugal. On espérait davantage. Mais c'est de ce Congrès que va naître l'idée d'une association

des puissances maçonniques régulières. Le délégué du Grand Orient National d'Espagne fait une proposition en quatre articles pour instituer une Fédération Maçonnique qu'il imagine dirigée par un Grand Conseil International, chargé d'arbitrer les conflits entre Obédiences et de publier un bulletin trimestriel.

L'idée est retenue et le Grand Orient de France reçoit mission de correspondre avec les diverses puissances maçonniques du globe pour organiser un second Congrès à convoquer l'année suivante.

Des correspondances s'engagent, mais elles n'aboutissent pas.

Il faut attendre une autre initiative, celle que prend le Grand Conseil Directeur de la Grande Loge Suisse Alpina, en proposant, en janvier 1891, la création d'un bureau central maçonnique pouvant servir de trait d'union entre les grands orientes et préparer les futurs congrès.

Puis trois ans passent encore. Enfin, en juillet 1894, à Anvers, se tient le deuxième Congrès maçonnique international. Aux Obédiences présentes au premier Congrès se joignent les Grandes Loges allemandes de Francfort, de Bayreuth, de Darmstadt, et quelques Obédiences de l'Amérique du Sud.

On y discute longuement cette question : Une Fédération Maçonnique est-elle possible ? Les délégués répondent oui, mais rien de pratique ne sort de ce débat.

Six ans après, troisième Congrès international. C'est en 1900 à Paris, à l'occasion de l'exposition. Cette fois, on charge la Grande Loge Suisse Alpina de réaliser en Suisse le Bureau International Maçonnique réclamé depuis dix ans.

La Grande Loge Suisse Alpina réussit. Elle réussit parce qu'elle a à sa tête un homme providentiel, Edouard Quartier La Tente, qui, pendant vingt ans, avec une ardeur, une foi et une ténacité sans défaillance, se fera le champion de l'idée maçonnique internationale et maintiendra, contre vents et marées, le Bureau International des Relations Maçonniques qu'il créera de toutes pièces et qu'il dirigera comme Chancelier.

Il est impossible de dire en quelques mots ce que fut l'existence de ce Bureau. Elle tient du prodige. S'il ne s'était pas trouvé à sa tête un homme de la trempe de Quartier La Tente, soutenu et encouragé par sa famille et par quelques Frères, cette institution n'aurait pas vécu une année.

Pendant dix-huit ans, Quartier la Tente a tenu.

Il a publié dix annuaires de la Maçonnerie Internationale, il a rédigé en cinq langues 50 numéros d'un Bulletin envoyé chaque trimestre à presque toutes les Loges du monde. Il a organisé quatre grandes manifestations maçonniques internationales. Il a envoyé des dizaines de milliers de lettres, répondant inlassablement à toutes les questions qu'on lui posait.

La guerre mondiale n'arrête pas son activité. Mais la paix signée, il fait le signe de détresse. Il n'en peut plus. Son abnégation, ses sacrifices constamment renouvelés n'ont pas suffi à donner au Bureau International les assises matérielles dont il avait besoin. A un organisme comme ce bureau, il faut un budget équilibré, des ressources régulières.

Précisément, les Obédiences songent à créer une Fédération des Obédiences. Le Bureau du F. V. Quartier La Tente n'a jamais eu un caractère officiel. Tout naturellement, on songe à incorporer ce Bureau dans l'organisation nouvelle. Ainsi le F. V. Quartier La Tente aura-t-il le moyen de continuer, dans une sécurité financière qui lui faisait défaut depuis vingt ans, son magnifique apostolat.

Une réunion préparatoire a lieu à Genève en mars 1921, puis, en octobre de la même année, un Congrès Constitutif. L'Association Maçonnique Internationale est née. Il n'aura pas fallu moins de trente-deux ans pour que le projet du délégué espagnol au Congrès de Paris prenne corps.

Mais on est loin de l'organisation vraiment universelle qu'on avait rêvée. Et, tout aussitôt, les difficultés surgissent, celles-là mêmes qu'avaient connues le F. V. Quartier La Tente : les questions de territorialité et de reconnaissance, les landmarks, les reproches faits aux Loges latines de faire de la politique, l'esprit conservateur de la Maçonnerie anglaise.

A ces difficultés est venue s'en ajouter une autre, née de la guerre qui a laissé des rancœurs et des haines qui ne s'apaisent pas. La France et la Belgique saignent encore de toutes leurs plaies et les Maçonneries de ces pays ne veulent pas recevoir dans l'A. M. I. les Obédiences allemandes avant qu'elles aient blâmé les atrocités reprochées à la nation allemande. Que répondent les Obédiences allemandes ? Qu'elles veulent être reçues fraternellement, sur un pied d'égalité absolue avec les autres Obédiences, sans être obligées à un désaveu humiliant.

Aucun compromis ne semble possible. C'est la rupture définitivement acceptée de part et d'autre. A partir de ce moment, la Maçonnerie allemande va se renforcer dans un nationalisme et plus en plus intransigeant et une possibilité de collaboration avec elle ne se retrouvera plus.

Je ne juge pas, je m'efforce de rapporter impartialement les faits. Les Obédiences françaises crurent alors compenser cet ostracisme à l'égard des Obédiences régulières allemandes en introduisant dans l'A. M. I. une Grande Loge aux sentiments généreux et dont le caractère humanitaire et pacifique n'avait pas attendu la fin de la guerre pour s'exprimer. Mais sa régularité était contestée.

Ce fut là l'origine, au sein de l'A. M. I., d'un long conflit qui absorbera pendant de longues années son activité.

Une défection vint ensuite réduire les possibilités d'accroissement du nouvel organisme. Au Congrès constitutif avait siégé le Grand-Maitre de la Grande Loge de New-York, homme de grand talent et de grand cœur, qui avait donné l'adhésion de son Obéissance. C'était, pour les Obédiences européennes, l'espérance, sinon la promesse, d'une collaboration possible de 48 obédiences américaines, avec leurs quatre millions de Maçons.

Hélas, il advint à l'A. M. I. ce qu'il était advenu à la S. D. N. Le Sénat américain avait désavoué le Président Wilson. La Grande Loge de New-York ne suivit pas son Grand-Maitre et les perspectives américaines s'évanouirent avec ce désaveu.

Autre défection, celle du Grand Orient des Pays-Bas. Elle se produisit quelques années après, pour un désaccord sur la définition du caractère même de la Franc-Maçonnerie.

Ainsi l'A. M. I. se trouvait ramenée aux proportions d'un organisme d'où s'étaient volontairement exclues toutes les Obédiences de l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), les Obédiences anglo-saxonnes et scandinaves.

Fort heureusement, les Obédiences de l'Amérique du Sud lui sont venues. L'A. M. I. a compris toute l'importance que revêt leur adhésion et elle leur a donnée une place de choix au sein de son Comité Exécutif.

Ainsi constituée, que représente l'A. M. I. ?

Elle compte actuellement 34 Obédiences régulières; elle possède une organisation permanente, une chancellerie, tout un code de textes qui constituent son armature juridique. Tous les trois mois se tiennent les réunions de son Comité Exécutif, tous les deux ans ses Convents Internationaux. J'ai eu le privilège de participer à la plupart de ces Congrès. Je vous dirai immédiatement que ce qui fait l'intérêt de ces rencontres, c'est souvent beaucoup moins les décisions qu'on y prend que l'esprit qui s'y manifeste, les amitiés qui s'y nouent, les preuves tangibles de l'universalité maçonnique que ces réunions nous proposent.

Depuis quinze ans que l'A. M. I. travaille, elle a créé une union maçonnique au moins européenne, dont personne ne peut plus contester la réalité. Grâce à ces rencontres, les incompréhensions disparaissent, les oppositions s'atténuent, chacun prend conscience des difficultés de son voisin et des raisons qui déterminent ses attitudes. En face des attaques de nos adversaires, toutes les Obédiences ont compris qu'elles étaient solidaires l'une de l'autre, que ce qui frappait l'une d'entre elles les frappait toutes. Elles ont compris qu'au-delà des divergences apparentes, elles avaient un caractère commun et que nos adversaires ne distinguaient pas entre elles. Voilà ce que nous a révélé l'A. M. I., voilà ce qu'elle nous fait sentir chaque jour davantage.

Je m'excuse de cet exposé qui a pris peut-être un tour trop didactique. Mais j'ai voulu remonter à nos origines, faire un bilan de la situation, pour que nous prenions fièrement conscience des résultats déjà obtenus, mais aussi pour que nous sachions ce qui nous reste à faire.

Ces longs et durs efforts poursuivis pendant cinquante ans nous enseignent que rien ne se fait sans le temps. Ils nous enseignent encore qu'une grande œuvre comme la nôtre exige une infinie patience et un optimisme jamais découragé. Ce que nous avons obtenu est déjà admirable. Mais une immense tâche nous attend encore. Il faut reconnaître franchement qu'un peu partout les Obédiences se sont données des buts particularisés. Elles ont pris souvent un caractère égoïste, assez éloigné de l'esprit fondamental de notre Fraternité. Devant l'attaque dont nous sommes l'objet, il faudrait essayer de briser le cercle trop étroit des Obédiences adhérentes à l'A. M. I. et tenter de convaincre les autres Obédiences *qu'elles ne peuvent plus*, qu'elles ne doivent plus se tenir à l'écart de l'effort international qui s'impose maintenant à toutes les puissances maçonniques. Il faut essayer de vaincre les résistances qui se manifestent aussi bien en Amérique que dans les pays anglo-saxons et scandinaves. Si nous ne voulons pas que la Maçonnerie cesse d'être universelle et demeure définitivement coupée, divisée en deux blocs dont les caractères divergents s'accroîtront d'année en année, il faut, de part et d'autre, faire l'effort de compréhension et de redressement nécessaire.

Je crois que c'est cet effort que doit tenter l'A. M. I. Je crois même que c'est maintenant sa tâche essentielle. Elle ne justifiera pleinement son existence que si elle réussit à opérer la jonction de toutes les Maçonneries du monde, leur regroupement en un magnifique faisceau fraternel.

Voilà selon moi notre vraie mission.

Je souhaite que tous les Maçons le comprennent et sachent faire les inévitables sacrifices qu'impose cet immense et nécessaire regroupement.

Les TT.°. III.°. FF.°. F. Uhlmann, G.°. M.°. adj.°. de la G.°. L.°. Suisse Alpina et C. Pierre, G.°. M.°. adj.°. de la G.°. L.°. Nationale de Tchécoslovaquie, lui répondirent, le premier au nom de la G.°. L.°. Suisse Alpina dont les at.°. bâlois entretiennent des rapports très étroits avec ceux de Mulhouse et le second au nom du Comité Exécutif.

A l'issue de cette belle cérémonie, un banquet blanc nous fut servi, chef-d'œuvre de l'art culinaire que nous dûmes, à regret expédier un peu promptement. Il nous fallut, en effet, nous rendre de bonne heure dans les vastes locaux qu'occupe le commerce de notre F.°. Dreyfus pour voir, de ses fenêtres, défilier un cortège historique où des groupes costumés représentaient dans l'or-

dre chronologique toutes les grandes époques et les principaux épisodes de l'histoire de Mulhouse.

La journée, déjà bien remplie, se termina par une garden-party sous les ombrages de la villa du Vén. Dreyfus où nous passâmes une couple d'heures à deviser joyeusement dans l'atmosphère familiale autant que fraternelle créée par l'amabilité de nos hôtes.

Ainsi prit fin, trop rapidement à notre gré, la Session de printemps du Comité Exécutif de l'A. M. I. qui ne se réunira plus avant septembre prochain à Paris.

Le Grand Chancelier,

J. Mossaz.

L'INITIATIVE ANTI-MAÇONNIQUE EN SUISSE

Nous avons donné connaissance * du rapport soumis au Conseil Fédéral par la Commission chargée de l'étude de l'initiative tendant à insérer dans la Constitution helvétique, un article interdisant la Franc-Maçonnerie sur le territoire de la Confédération suisse.

Ainsi que nous le disions alors, ce rapport frappait le clan des adversaires de notre Ordre, comme un formidable coup de massue dont il leur devenait difficile de se relever. En effet (bien qu'ils continuent à reprendre des affirmations contraires) aucun des membres du Conseil fédéral ne faisait partie de la F. M., les Chambres fédérales (Conseil National et Conseil des Etats) ne comptant, en outre qu'un nombre infime de députés FF. MM. et, de plus, aucun d'eux ne faisant partie de la Commission d'enquête qui a rédigé le rapport en question, celui-ci en concluant au rejet de cette initiative comme anti-démocratique et non justifiée constituant un document d'une valeur morale inestimable n'a manqué d'exercer une influence considérable sur l'opinion publique qui par des années de calomnie et de diffamation avait pu se méprendre et s'égarer.

Ce Rapport, qui fait justice des accusations mensongères répandues par les animateurs de cette campagne déchainée et atteste l'incapacité dans laquelle ils ont été d'apporter la moindre preuve à l'appui de ces accusations est un monument, unique

* Voir « Bulletin » n° 58, p. 256 et suivantes.

croions-nous dans l'histoire, élevé à la gloire des régimes démocratiques car c'est bien la première fois qu'un gouvernement prononce officiellement et en parfaite connaissance de cause le droit de notre Ordre à l'existence et au respect.

Le Conseil National dans sa séance du 9 juin, après avoir eu connaissance de ce rapport, a repris la discussion de l'initiative anti-maçonnique. Le député « frontiste » Tobler crut devoir relever que les loges nuisant à la communauté, l'Etat peut parfaitement les interdire sans pour cela porter atteinte aux principes démocratiques. Son argumentation spécieuse est combattue par le président de la Commission qui lui fait remarquer que sa qualité de frontiste ne l'autorise guère à donner des leçons de démocratie à l'Assemblée. La discussion fut assez brève et finalement, conformément aux conclusions du rapport et sur la recommandation du Conseil fédéral, le rejet de l'initiative est voté par 106 voix contre 2.

Nous nous empressons d'ajouter, ainsi que nous l'avons fait savoir à nos nombreux correspondants et amis qui nous adressèrent leurs félicitations au lendemain de ce vote, que celui-ci ne constitue, en somme, qu'un préavis formulant l'opinion de la Chambre ne suspendant pas l'obligation constitutionnelle de soumettre le projet à la votation populaire. Toutefois ce préavis négatif s'ajoutant à celui du Conseil fédéral exercera, comme nous le disions plus haut, une grande influence sur l'opinion publique.

Nous sommes en mesure d'annoncer de source sûre que le Conseil des Etats portera cet objet à l'ordre du jour de la session de septembre et que le peuple suisse sera appelé à se prononcer en dernier ressort avant la fin de l'année courante.

Après des atermoiements continuels, le Conseil fédéral a, en effet, décidé d'en finir avec cette méchante farce des frontistes, fascistes et nationalistes *ejusdem farinae*.

La consultation du corps électoral revêtira une importance considérable non seulement pour la Suisse mais pour beaucoup d'autres nations car elle sera décisive au point de vue des institutions démocratiques et de la liberté.

Cette initiative a pris racine dans un milieu assez étrange où l'on ne fait pas mystère de la haine qu'on y cultive contre un régime dont il est le premier à bénéficier et où l'on admire volontiers les régimes totalitaires qui sévissent dans des pays voisins.

Le peuple suisse dira sans doute s'il entend maintenir intactes ses prérogatives de peuple libre ou s'il consent à faire litière des droits les plus sacrés : liberté d'association et de réunion qui lui sont garantis par la Constitution qu'il s'est donnée.

Habitué par la diversité des langues, des races et des confessions à pratiquer cette large tolérance civique qui lui a permis de vivre dans une union, une concorde et une harmonie qui ont fait l'admiration des autres peuples, sa réponse n'est pas douteuse.

Les F.F. MM. suisses excédés par une longue période d'attente, désirent impatiemment connaître le sort qui leur est réservé mais c'est avec une confiance accrue par les faits qu'ils comptent sur l'esprit démocratique et l'amour de la liberté dont l'immense majorité des citoyens Suisses sont animés.

J. MOSSAZ.

FRANC-MAÇONNERIE ROUMAINE

Nous avons annoncé dans notre précédent *Bulletin* que le Gouvernement roumain, à l'instigation des autorités ecclésiastiques, avait décrété la fermeture des loges sur le territoire national.

Nous connaissions déjà à cette époque le rôle lamentable qu'ont joué dans cette affaire certaines personnalités dirigeantes de la F. Maçonnerie roumaine à la tête desquelles se trouvait Jean Pangal, connu surtout en sa qualité de S. G. C. du Sup. Cons. de Roumanie, mais nous n'avions pas cru devoir ajouter des commentaires à cette information, l'attitude de ces personnages n'étant, en effet, pas de nature à donner du lustre à la F. M. Quelques-uns de nos confrères n'ayant pas observé la même discrétion, il n'y a plus aucune raison pour nous tenir sur la réserve. Nous résumerons donc les faits qui nous sont connus en laissant toutefois de côté certains détails dans lesquels il nous répugne d'entrer.

Le 24 février 1937, à 8 heures du soir, une délégation de membres de la G. L. Nationale de Roumanie, composée de Jean Pangal, Antonio Teodoridi, Vasile Roata, col. Victor Radovice, col. J. I. Ulic, col. Maltopol, ing. Erast Peretz et Gh. Kintescu s'est rendue solennellement à la Salle des Fêtes du Palais du Patriarcat.

Là, en présence du Très Haut Patriarche Miron Cristea, du Métropolitain de l'Eglise catholique grecque Nicolescu de Blajulin, de l'Archevêque catholique romain César, du Chanoine Zambori, du Vicaire Ploesteanul, de l'Archimandrite Jocu, du Protohierarche Ionescu, des Pères conseillers Moldavanu et Craciunescu, des Protosinghels Zamforescu et Ionescu, de l'Archidiacre Orghidan et du Père Cazacu, secrétaire du Patriarcat, cette délégation par l'organe de Jean Pangal, proclama, dans les termes suivants, la dissolution de la F. Maçonnerie roumaine :

« La direction suprême de la F. M. roumaine ;

« Devant la confusion produite dans le grand public entre la Maçonnerie Nationale du Rite Ecossais ancien et accepté et d'au-

tres organisations soit-disant maçonniques existant en Roumanie.

« Étant donné les attaques injustifiées dirigées contre l'Ordre maç. tendant à répandre l'idée que la Maçonnerie Nationale roumaine serait anti-monarchique, anti-nationale et anti-chrétienne.

« Tient à proclamer, une fois de plus et fermement, que cette organisation, ainsi que tous ses membres, ont toujours été animés d'un parfait esprit monarchique, national et profondément religieux.

« Elle repousse donc toute insinuation relative à son activité.

« Afin de prouver sa parfaite loyauté envers le Roi et la Monarchie :

« Pour affirmer son esprit et ses sentiments nationaux ;

« Pour prouver combien la Maç. Roumaine est restée fidèle à l'Eglise Chrétienne et à la croyance millénaire ;

« Pour montrer solennellement que la Maç. Nationale roumaine n'a jamais été un obstacle au développement de la Patrie et du Peuple roumain, dans la direction vers laquelle la Nation entend se diriger ;

« Pour prouver par contre que dans la F. M. Nationale roumaine les commandements monarchiques, nationaux et chrétiens constituent la base fondamentale de l'esprit de ses dirigeants et que tous ses membres, comme la direction suprême, sont prêts à tous les sacrifices pour la Patrie,

« a décidé :

« 1) La Maçonnerie Nationale roumaine du Rite Ecossais ancien et accepté est dissoute.

« 2) Tous ses membres, sans exception, cessent dorénavant, de droit et de fait, de faire partie de cette organisation. »

Nous n'avons pas à discuter les croyances religieuses ni les opinions des FF. MM. roumains, mais nous avons le droit de nous étonner que pour les affirmer ils aient cru devoir dissoudre leur Ordre. C'est, à tout le moins, un parfait non-sens.

En outre, Jean Pangal et ses acolytes ont agi selon leur propre initiative et sans souci de l'opinion de la majorité de leurs FF. Le Sou. G. Commandeur n'avait aucun droit de prononcer la dissolution des ateliers de la G. L. Nationale qui, selon les règles maçonniques, était autonome dans son administration et dont le G. M., le F. Prince Bibesco, n'a pas même été consulté. Pangal eût-il été mandaté par le Sup. Cons. (ce qui n'est pas le cas) pour prononcer la suppression des ateliers supérieurs du Rite Ecossais, que son pouvoir ne pouvait en tout cas pas s'étendre aux Ateliers de la G. L. Nationale roumaine et cela d'autant moins que les anciennes loges de Transylvanie, ralliées à la dite G. L., ne pratiquaient pas le Rite Ecossais. En outre, il existait en Roumanie une autre organisation maçonnique, dé-

nommée Fédération Maçonnique roumaine, reconnue comme régulière par de nombreuses Puissances maç., étrangères et comptant un nombre assez important de loges et de membres. Or, la déclaration de Jean Pangal et la mise en scène dont elle a été entourée, ayant eu pour résultat le décret du Gouvernement qui atteint la F. V. Maçonnerie tout entière, nous ne pouvons nous défendre de l'idée que tout cela avait été prévu et concerté.

Nous savons du reste que les FF. V. MM. V. roumains sont restés, dans leur majorité, fidèles à leur idéal et qu'ils n'ont pas perdu l'espoir de reconstituer leur Ordre. Peut-être Pangal, qui fut le principal obstacle à l'unification de la F. V. M. V. roumaine, aura-t-il par sa répudiation solennelle aidé malgré lui à l'unité de la F. V. Maçonnerie roumaine qui renâîtra, nous l'espérons, avant peu.

TUBAL.

Petites Nouvelles

Allemagne. — On sait que les personnes ayant appartenu à la F. M. qui n'ont pas spontanément quitté celle-ci avant le 31 janvier 1933 sont exclues de tout emploi dans les administrations publiques, mais on annonce que cette interdiction est maintenant étendue aux anciens membres de la Section allemande de la Société de la Paix ainsi qu'à ceux de la Section de l'Union paneuropéenne.

Belgique. — Le T. Ill. F. Armand Anspach-Puissant, Souv. G. Comm. du Sup. Cons. de Belgique, est passé à l'Or. céleste le 5 juillet à l'âge de 81 ans.

La perte de cet excellent et éminent maçon qui plonge la maç. belge dans l'affliction sera douloureusement ressentie par tous les FF. MM. du Rite Ecossais ancien et accepté et, plus particulièrement, par les membres des Sup. Cons. du monde au sein desquels il jouissait d'un grand prestige et d'une profonde estime dus à ses qualités remarquables et à sa haute valeur morale et intellectuelle.

Nous adressons à nos FF. belges l'expression de notre frat. sympathie.

Chili. — L'assemblée générale de la G. L. célébrée le dimanche de Pentecôte, a élu et installé comme G. M., succédant au T. Ill. F. Fidel Munoz Rodriguez, décédé récemment, le T. Ill. F. Hermegenes de Canto Aguirre.

Nous adressons au nouveau G. M. et à la G. L. du Chili, nos vœux de prospérité.

Etats-Unis. — Il existe chez quelques GG. LL. une coutume qu'il est intéressant de connaître et qu'il ne serait peut-être pas mauvais d'imiter ailleurs. Il s'agit d'une cérémonie dite de la « Reconsécration » qui se déroule chaque année, le même jour et à la même heure dans toutes les loges de l'Obéissance, au cours de laquelle les FF. renouvellent en chœur le serment prêté le jour de leur initiation.

Bien qu'un serment lie celui qui l'a prêté jusqu'au moment où il en est délié, il ne nous paraît pas mauvais de le remettre de temps à autre en mémoire par une cérémonie solennelle.

— La G. L. de New-York compte au nombre des loges placées sous sa juridiction un atelier dont tous les membres sont de race noire. Cette loge (Alpha No 116) qui a son siège à Newark est, croyons-nous, la seule loge nègre des Etats-Unis relevant

d'une G. L. régulière, les loges noires dites Prince Hall étant considérées comme illégitimes. (C. d'U.).

— La G. L. de Géorgie a adopté la résolution suivante : Le G. M. de Géorgie, à l'occasion de la prochaine Conférence des GG. MM. à Washington, est invité à conférer avec les autres GG. MM. des États-Unis sur l'opportunité de désigner quelque maçon bénévole de grande valeur et de réputation en qualité d'ambassadeur de bienveillance auprès des GG. LL. de Grande-Bretagne et d'Europe.

Le dit ambassadeur aurait pour mission, si cela paraît pratique, la réunion d'un Grand Conseil international pour la libre discussion des problèmes mondiaux de paix et de fraternité et toutes autres questions qui apparaîtraient d'urgente importance. Cette réunion aurait lieu à Washington, à Londres, à Genève ou dans quelque autre ville qui recevrait l'approbation de toutes les GG. LL. intéressées.

France. — La statue de la liberté érigée à l'entrée du port de New-York dont on vient de fêter le cinquantenaire, est l'œuvre d'un F. M. français, Frédéric-Auguste Bartholdi, né à Colmar (Alsace) le 2 avril 1834 et fut, en effet, initié dans la loge Alsace-Lorraine à l'Or. de Paris en 1875.

— La R. L. Charles Magnette No 560 à Paris (G. L. de France) a célébré, le samedi 24 juillet, le X^{me} anniversaire de sa fondation par une Tenue solennelle à laquelle ont participé, aux côtés de nombreux FF. des deux Ob. françaises, des représentants de la F. Maçonnerie de plusieurs pays voisins.

A cette occasion le T. Ill. F. François Boriesse, Gouverneur de la Province de Namur, ancien député et ancien ministre de Belgique a fait une conférence ayant pour sujet : France et Belgique.

Maroc. — Le Gouverneur général du Maroc espagnol a infligé, par un même décret, des amendes allant de 5.000.— à 100.000.— pesetas atteignant la coquette somme de 1.235.000.— pesetas au total.

Bon nombre de ces amendes frappent des FF. MM. dont le seul crime est d'avoir appartenu à notre Ordre.

Pays-Bas. — Notre T. C. F. et confrère André J. Hooiberg, rédacteur de la Broederketen, l'important périodique maç. hollandais, et bibliothécaire du G. O. des Pays-Bas est décédé le 19 mai à l'âge de 64 ans. C'est une perte sensible pour la maç. hollandaise dont il était un zélé et dévoué serviteur. La presse maç. tout entière s'associe au deuil qui a frappé le G. O. des Pays Bas et la loge l'Union Royale à laquelle le défunt appartenait.

Portugal. — L'immeuble que possédait le Grand Orient Lusitanien Uni à la Rua do Gremio Lusitano 35, à Lisbonne et qui abritait, avec les services administratifs du G. O., tous les ateliers de l'Or. de Lisbonne, vient d'être transformé en caserne.

Suisse. — D'une statistique que publie l'organe des LL. Suisses « L'Alpina », nous relevons les chiffres suivants montrant la proportion de FF. MM. par rapport à celle des effectifs des divers partis politiques du pays. La statistique des électeurs par partis a été établie d'après les résultats des élections du Conseil National en 1935. Ces élections se faisant selon le principe de la proportionnelle permettent d'établir le classement d'après les listes en présence :

Parti Conservateur (droite)	185.052
Radical (gauche)	216.664
Libéral (centre)	30.476
Paysan (centre)	100.300
Jeune paysan (gauche)	28.161
Socialiste démocrate (gauche)	255.843
Communiste (extrême-gauche)	12.569
Indépendants (droite catholique)	37.861
Frontistes (extrême-droite fasciste)	13.740
Divers	32.857
Total	913.523

Les FF. MM. habitant en Suisse sont au nombre de 4177.

En admettant que ces 4177 maç. soient tous de nationalité suisse, qu'il n'y en ait point eu de malades ou absents de leur résidence c'est-à-dire que tous aient voté pour l'une ou l'autre des listes en présence, ils ne représentent que le 0,45 soit moins d'un $\frac{1}{2}$ % du corps électoral.

La même statistique accuse un total de 23.714 employés mâles dans les administrations publiques sur lesquels on compte 298 FF. MM. soit le 1,3 %.

Pour que soient justifiées les accusations prétendant que la Suisse est menée par les FF. MM., il faudrait que nos FF. MM. Suisses, étant données ces proportions, soient des surhommes ou que le peuple suisse soit devenu un troupeau de moutons.

Divers. — Les FF. MM. italiens en exil qui se sont constitués en G. O. d'Italie avec siège à Londres, ont tenu leur Convent biennal au siège de la G. L. de France les 20 et 21 juin dernier. Outre de nombreux délégués des loges, ils avaient reçu l'adhésion de plusieurs Puissances maç.

Après avoir rendu hommage aux FF. passés à l'Or. éternel, le rapport administratif et financier du G. M. ainsi que les comptes rendus de l'activité des loges ont été lus. Il a été traité

ensuite de divers sujets, en particulier des principes fondamentaux de l'activité maç. en présence des événements actuels qui troublent l'Italie et l'Humanité en général.

Le Convent a adopté trois Lowtons, enfants de FF. parmi lesquels le fils d'un F. M. assassiné à Florence par les fascistes. Au cours d'une Tenue internationale à laquelle assistèrent d'éminents FF. allemands et portugais, venus exprès de Lyon, de Strasbourg et de Copenhague, une « Alliance des Maçonneries Persécutées » a été constituée ayant à sa tête un directoire composé de deux FF. italiens, deux FF. allemands et un F. portugais.

L. U. F. — Le Congrès de la Ligue Universelle des FF. MM. se tiendra à Paris du 3 au 6 septembre dans les locaux de la G. L. de France, 8 rue Puteaux.

Il y sera traité du « Rapprochement maç. International ».

Une réception des congressistes aura lieu le dimanche 5 septembre à 17 h. au siège du G. O. de France, 16 rue Cadet et une Tenue solennelle présidée par le G. M. de la G. L. de France aura lieu au siège de la G. L. en l'honneur de la L. U. F.

Un programme spécial a été prévu pour les dames qui accompagneront les congressistes.

Offres, Demandes et Recherches

Cette rubrique est réservée à l'usage des abonnés au *Bulletin*. Les annonces ne doivent se rapporter qu'à des questions d'ordre maçonniques ; leur insertion est gratuite.

On demande :

Bulletin du Bureau International de Relations Maçonniques
No 1. Adresser les offres à la Grande Chancellerie.

Les Livres

Albert LANTOINE. — Lettre au Souverain Pontife. Préfacé par Oswald Wirth. Editions du Symbolisme, 16, rue Ernest Renan, Paris. Un vol. in-16 de 214 pages.

Voilà un ouvrage qui fera, certes, du bruit dans le monde maçonnique autant que dans le monde profane. Lantoine ne préconise pas la réconciliation de l'Eglise romaine et de la Franc-Maçonnerie mais il voudrait que la lutte qui met aux prises ces deux institutions qui, par des voies différentes, poursuivent cependant un même idéal de civilisation, fut plus loyale, moins passionnée et que, de part et d'autre, il soit fait usage d'arguments plus dignes des antagonistes.

Pas plus que les fidèles qui ont osé discuter l'attitude de l'Eglise, le F. Lantoine n'échappera à la suspicion de ses propres coreligionnaires ; il a trop d'expérience pour ne s'être pas douté, en écrivant sa lettre, qu'il attirerait sur lui la malédiction de ceux qui, des deux côtés de la barricade, sont animés de cette passion partisane et de ce fanatisme qui sont les plaies de notre époque.

L'auteur, en proposant un armistice entre la Tiare et l'Equerre, ne se fait sans doute aucune illusion sur la possibilité de cette trêve car il sait bien que l'intolérance de Rome — dont chaque jour nous apporte des preuves manifestes — est la pierre angulaire de l'Eglise sans laquelle son édifice temporel s'écroulerait sous la raison ; aussi la lettre au Souverain Pontife nous paraît-elle tendre moins à cette trêve qu'il se propose aux combattants, qu'à établir le bilan des torts et des fautes accumulés tant par ceux qui ont transgressé la loi maçonnique que par ceux qui ont trahi le Christ et faussé sa doctrine.

C'est par là que ce livre retiendra l'attention du lecteur et le passionnera. La question mérite, à plus d'un titre, d'être approfondie ; est-il nécessaire d'ajouter qu'elle est ici traitée par un maître puisqu'elle l'est par Lantoine ?

J. Mossaz.

* * *

Georges de FROIDCOURT. — François Charles, Comte de Velbruck, Prince Evêque de Liège, Franc-Maçon. — Etablissements Protin et Vuidard, Liège 1936. 1 vol. in-8 de 296 pages. — Prix Frs. belges 50.—.

Ce livre est une précieuse contribution à l'histoire de ce

XVIII^{me} siècle qui a marqué de sa forte empreinte notre civilisation et dans les annales duquel nos historiens trouvent une mine inépuisable pour l'enrichissement de nos connaissances.

Georges de Froidcourt a retracé avec une grande probité, à l'aide de documents indiscutables, la vie, les actes et le gouvernement de François Charles de Velbruck qui fut, à la fois, prince de Liège, évêque et franc-maçon et qui, par sa prudence, sa sagesse et son intelligence administra sa province dans des circonstances pleines de difficultés complexes de façon à mériter l'admiration générale. L'indépendance de Liège était sans cesse menacée par l'Empereur dont Velbruck, en sa qualité de prince, était le vassal et par Rome de qui il relevait en qualité d'évêque, il sut, grâce à son habileté diplomatique, se faire aimer de son peuple et respecter de ceux à qui il devait obéissance.

Autour du personnage central de Velbruck, l'auteur fait évoluer les nombreuses personnalités éminentes qui ont fait partie des loges du pays, de sorte que l'histoire de celles-ci durant les années qui précédèrent la Révolution de 89 se déroule aussi sous les yeux du lecteur qui sera frappé par la quantité de prêtres et de prélats francs-maçons qui, malgré leurs titres ecclésiastiques, ne montraient pas moins une grande indépendance vis-à-vis du Saint-Siège. Ainsi que le dit le F. V. Gaston Martin qui a préfacé le livre de G. de Froidcourt : « Il n'y a rien qui doive surprendre dans le fait qu'un évêque ait pu être franc-maçon consciencieux sans cesser un instant d'être un excellent et éminent prélat ». Car chez les intellectuels du XVIII^e siècle, la croyance était plus près de la doctrine essentielle du Christianisme que des dogmes et leur réaction contre la soumission que le Saint-Siège exigeait d'eux était assez générale.

Cette question fort délicate des relations de l'Eglise et de la F. V. M. V. est traitée de façon remarquable par l'auteur dans un chapitre de ce livre que nous recommandons chaudement à ceux de nos frères qui s'intéressent à l'histoire de notre ordre.

J. Mz.

* * *

Instructions et études maçonniques. — Dix conférences faites à la Loge « Fraternité des Peuples » du G. V. O. V. de France. Préfacé du F. V. A. Pouriau. Edité par la Loge « Fraternité des Peuples », 16, rue Cadet, Paris. 1 vol in-16 de 230 pages. Prix Frs. fr. 15.—.

Ces conférences, faites par des FF. V. du G. V. O. V. et de la G. V. L. V. de France, forment un cycle d'enseignement que les vieux Maçons parcoureront avec autant de profit que leurs cadets. On a beaucoup reproché aux loges — hélas non sans raison — de se désintéresser des études maçonniques pour s'attacher davan-

tage aux études sociales. Il semble, depuis quelques années, que ce reproche soit moins justifié et que de nombreux at. . dont la « Fraternité des Peuples » est un exemple, aspirent à remettre en honneur la connaissance intérieure de l'Ordre.

Les sujets traités dans ces conférences et les noms des orateurs qui les ont développés recommanderont ce livre à l'attention des loges et des FF. . conscients des obligations qu'ils ont prêtées.

Arthur Groussier : *Introduction aux études maçonniques.*

H. Gaston-Martin : *Esquisse historique de la F. . M. .*

Oswald Wirth : *Symbolisme.*

Charles Vié : *L'Esprit maçonnique.*

Antonio Cohen : *Universalisme, Tolérance, Progressivité.*

Charles Riandey : *Le Problème de la morale profane maçonnique.*

J.-A. Etienne-Bazot : *De la solidarité maçonnique.*

Henry Marcy : *La F. . Maç. . féminine en France.*

Antoine Cohen : *Les adversaires de la F. . M. .*

J. Mz.

TABLE DES MATIÈRES

Compte rendu de la session du Comité Exécutif (Bâle, 22 mai 1937)	377
Thème d'étude du Convent de 1938	386
Avis officiels	387
Liste des Dons	388
Elections de Dignitaires	389
Revue maçonnique :	
Symbolisme et Harmonie	389
A propos de la dernière session du Comité Exécutif (Bâle, 22 mai 1937)	392
Initiative anti-maçonnique en Suisse	400
Franc-Maçonnerie Roumaine	402
Petites Nouvelles :	
Allemagne, Belgique, Chili, Etats-Unis, France, Maroc, Pays-Bas, Portugal, Suisse, Divers, L. U. F.	405
Offres, Demandes et Recherches	408
Les Livres	409

En vente à la Chancellerie de l'A. M. I. :

frs. ss.

ARMAND BEDARRIDE. — Les théories politiques et économiques devant la Doctrine maçonnique	1,50
Le Livre d'Instruction du Rose-Croix	2,50
Le Livre d'Instruction du Chevalier Kadosch	2,50
ARTHUR GROUSSIER. — Constitution du Grand Orient de France par la G.L.N. (1773)	10.—
∴ La Vérité sur la Franc-Maçonnerie.....	0.50
∴ Discours et Documents maç. du XVIII ^e siècle.....	1.25
D ^r RAYMOND CORBIN. — Symboles initiatiques et Mystères chrétiens. Préface d'André Lebey. Couverture dessinée par St.-J. Landau.....	2.50
R.-C. FEUILLETTE. — Précis de l'Histoire du Grand Orient de France (5 ^e mille).....	2.—
EDMOND GLOTON. — Instruction maçonnique aux Apprentis..	1.30
» Memento des Grades de Perfection.	} 1.—
» Memento des Grades Capitulaires (les 2)	
» Memento des Grades Philosophiques..	
ALBERT LANTOINE. — Hiram au Jardin des Oliviers, avec un portrait de l'auteur, bois gravé de P.-A. Gallien....	1.25
ANDRÉ LEBEY. — Le Secret du Temple.....	2.25
A. MICHA. — Le Temple de la Vérité ou la Franc-Maçonnerie dans sa véritable doctrine.....	6.—
D ^r CAMILLE SAVOIRE. — Regards sur les Temples de la Franc-Maçonnerie	4.50
LOUIS LACHAT. — La Franc-Maçonnerie opérative	3.—
GIUSEPPE LETI et LOUIS LACHAT. — L'Esotérisme à la Scène..	2.50

Les frais de port pour les livres marqués d'un * sont à la charge de l'acheteur.

Ces différents imprimés ne sont livrés que sur justification des titres maçonniques.

N. B. — La librairie V. Gloton, à Paris (voir aux annonces) est dépositaire pour la France et les Colonies des ouvrages indiqués aux numéros 1 à 8, payables à raison de 5.— frs. français pour 1.— fr. suisse. Elle reçoit également les abonnements au Bulletin.

Editions Maçoniques

de la Resp. Loge « La Parfaite Intelligence et l'Etoile Réunies »
à l'Or. de Liège :

S'adresser pour l'envoi de ces brochures à M. Gegentli-
en, 172, Bd. d'Avroy, Liège, mais virer la somme correspon-
dante au compte chèque postal n° 1294.55 Liège, Belgique
de M. Léon Deffet.

N. B. — La Grande Chancellerie se chargera volontiers,
pour être agréable aux lecteurs du « Bulletin », de transmet-
tre les commandes.

J. DEBRUGE. — Abrégé de l'Histoire
de la R. L. La Parfaite Intelligence et l'E-
toile Réunies. Frs. belges 2.—

H. WELSCH ET H. DUBOIS. — Le Pan-
theisticon de Toland (1720) » » 5.—

H. WELSCH ET H. DUBOIS. — Entretiens
maçoniques de Lessing. Réédition des 3
premiers et traduction des 4^e et 5^e entre-
tiens » » 5.—

Un effort vers la Tradition, vers l'Unité
et vers l'Idéal » » 5.—

Editions de la Ligue Internationale des Francs-Maçons

	frs.	ss.
F. UHLMANN. — Petit Manuel de la Franc-Maçonnerie, broché	3.50	
	relié	4.50
» Le même en allemand		
» Die Grosse Werklehre der Freimaurerei, br.	3.50	
	relié	4.50
» 1. Le Livre de l'Apprenti.	l'ex.	1.25
» 2. Le Livre du Compagnon.	l'ex.	1.25
» 3. Le Livre du Maître.	l'ex.	1.25
» Les mêmes en allemand		
E. LENNHOF. — Die Nordamerikanische Freimaurerei.	2.—	
ED. PLANTAGENET. — La Franc-Maçonnerie française.	2.—	
(Id. en allemand).		

Éditions du "Symbolisme"

	Fr. français
OSWALD WIRTH : Planches enluminées du Tarot, reconstitution des 22 Arcanes dans l'esprit et le style des originaux	30.—
Introduction à l'étude du Tarot	6.—
Le Tarot des Imagiers du Moyen Age, avec nombreuses figures explicatives et 11 planches hors-texte	100.—
Le Poème d'Ishtar, Mythe babylonien interprété dans son ésotérisme	5.—
L'Idéal Initiatique, tel qu'il se dégage des rites et des symboles. Edition complétée	12.—
Le Symbolisme occulte de la Franc-Maçonnerie	5.—
Catholicisme et Franc-Maçonnerie	1.50
Le Symbolisme Hermétique dans ses rapports avec l'Alchimie et la Franc-Maçonnerie (2 ^e édition)	30.—
Les Mystères de l'Art Royal	25.—
La Franc-Maçonnerie rendue intelligible aux Francs-Maçons	
I. Le Livre de l'Apprenti ; II. Le Livre du Compagnon ;	
III. Le Livre du Maître. <i>Chaque manuel</i>	9.—
<i>Les trois réunis en un volume relié</i>	45.—
ARMAND BEDARRIDE : Le Travail sur la Pierre brute (2 ^e édition)	6.—
Règle et Compas	6.—
Les Mystères de l'Etoile Flamboyante. La Lettre G	7.50
La Morale du Franc-Maçon (derniers exemplaires)	5.—
LEO HEIL : Le Grand Secret des Kabbalistes	5.—
ALBERT LANTOINE : Histoire de la Franc-Maçonnerie Française (3 ^e édition)	35.—
Le Rite Ecosais ancien et accepté	40.—
Un Précurseur de la Franc-Maçonnerie, John Toland (1670-1722)	24.—
JACQUES MARÉCHAL : Essai sur l'Idéal Maçonnique	7.50
J.-M. RAGON : De la Maçonnerie occulte et de l'Initiation hermétique. Nouvelle édition précédée d'une introduction par Oswald Wirth	20.—
A. SIOUVILLE : Le Prince de ce Monde et le Pêché originel ...	9.—
Anciennes années du Symbolisme, 1913-14, 1926, 1927, 1928, 1929 et 1930. Chaque année	20.—

En vente à la Chancellerie de l'A. M. I. :

1. ED. QUARTIER-LA-TENTE : « Two Centuries of Freemasonry. Prix	3.— Frs. suisses
2. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1921 (Fondation de l'A.M.I.) à Genève.	3.— » »
3. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1923 à Genève	3.— » »
4. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1927 à Paris	2,50 » »
5. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1930 à Bruxelles	2,50 » »
6. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1932 à Istanbul.....	1,50 » »
7. Codes maçonniques (anglais, français et allemands)	2,50 » »
8. Annuaire de la Fr.-Maçonnerie Universelle (1932)	3.— » »

* * *

* ED. PLANTAGENET : Causeries Initiatiques. I. II. III., chaque volume	2.— » »
H.-J. BOLLE : Le Temple, Ordre initiatique du Moyen-Age	0,75 » »
* ALBERT LANTOINE : Histoire de la Franc-Maçonnerie française	7.— » »
* ALBERT LANTOINE : Histoire du Rite Ecossais ancien et accepté	8.— » »
JOSEPH LETI. — Charbonnerie et Fr.-Maçonnerie dans le Réveil national italien	6.— » »
L. AMIABLE ET J. C. COLFAVRU. — La Fr.-Maçonnerie en France depuis 1725.	0,75 » »
ARMAND BEDARRIDE. — La Doctrine maçonnique	1,50 » »
FRANÇOIS RUCHON : Histoire de la Franc-Maçonnerie à Genève de 1736 à 1900.	7.— » »